

Image not found or type unknown



vente a terme d'une residence secondaire

Par **didival**, le **15/12/2012 à 18:59**

bonsoir,

lors d'une vente a terme d'une residence secondaire ,(ns sommes locataire de notre residence principale).

vente a terme sans bouquet sur 10ans, a 650€ par mois,quand doit on payer la plues value qui sera de 15500€.

Cdlt